



Le déploiement progressif des scanners mobiles (SMBI) et des drones dans les brigades marque un tournant dans les méthodes de contrôle. Si sur le papier, tout semble bien huilé, nous avons tenu à poser un certain nombre de questions concrètes et à rappeler que cette modernisation ne doit pas se faire au détriment des agents. Car derrière l'effet vitrine, ce sont bien nos collègues sur le terrain qui font tourner le dispositif, souvent avec des moyens contraints, des responsabilités croissantes, et des impacts réels sur leur quotidien professionnel.

## Les scanners mobiles à basse intensité (SMBI)

Dès l'ouverture, nous avons questionné l'administration sur plusieurs points essentiels.

### → MAINTENANCE DES SMBI : QUI PAIERA DEMAIN ?

L'achat des SMBI a été rendu possible grâce notamment à des financements européens de l'ordre de 60%. Mais **qu'en est-il de leur entretien sur le long terme ?** La DG nous a indiqué qu'un contrat de maintenance de 5 ans renouvelable a été passé. La maintenance devrait être assurée par la société HTDS ou à défaut un sous-traitant sur place dans un délai entre 2 et 4 jours. Par contre, nous n'avons pas de précisions sur le financement de cet entretien...

### → AMBASSADEURS OU FORMATEURS ?

La notion d'ambassadeur est devenue à la mode, mais pourquoi ce changement de vocabulaire ? Derrière le mot, c'est la reconnaissance statutaire et indemnitaire du travail de transmission qui est en jeu. Pour nous, il est clair : **les ambassadeurs SMBI doivent être considérés comme des formateurs à part entière, avec les émoluments associés.**



### → DES DYSFONCTIONNEMENTS SIGNALÉS

Plusieurs agents ont fait remonter des pannes ou des problèmes techniques. Quelle procédure pour régler ça avec le fournisseur ? La DG évoque une procédure contractuelle, avec des pénalités payées par la société pour les indisponibilités de l'appareil, mais nous attendons du concret et de la réactivité.



## Nos revendications pour les SMBI :

### → RECONNAISSANCE DES CHAUFFEURS SMBI

**Sans chauffeur PL, pas de SMBI opérationnel.** Et pourtant, aucune reconnaissance financière spécifique n'est prévue pour ces collègues. Nous avons demandé l'ouverture rapide d'un dossier indemnitaire. En retour c'est le silence radio pour l'instant...

### → SUIVI MÉDICAL DES AGENTS

Les SMBI émettent des rayons X. Dès lors, nous demeurons particulièrement attentifs à la nécessité d'un **suivi médical adapté pour les personnels.**



### → RESPECT DU TEMPS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le déploiement du SMBI bouleverse les horaires, les lieux de repos, les missions. Nous avons demandé à la DG d'informer les directions interrégionales pour **un suivi strict de ces conditions**. Elles doivent être traitées sérieusement en FS locales. Une note DG du 5 juillet dernier cadrant les conditions d'exploitations des SMBI (horaires, accès aux sanitaires...) a d'ailleurs été transmise aux DR concernées.

En marge des discussions relatives au SMBI, la question du déploiement du matériel du **pack maritime** (financé en partie par les fonds de la MILDECA) a été évoquée. Ce sujet, pour lequel l'UNSA Douanes avait sollicité dès octobre 2024 l'acquisition de **moyens de transport adaptés** à l'encombrement conséquent des équipements, a reçu **une réponse favorable de l'administration en séance**. Notre mobilisation concrète permettra aux services concernés d'être prochainement dotés de ces moyens logistiques indispensables. Nous demandons à présent que ce principe soit généralisé, notamment pour les brigades qui recevront les différents autres packs, souvent aussi volumineux et difficiles à transporter sans véhicule adapté.

Enfin, pour répondre à notre propos liminaire concernant le déploiement des effectifs complémentaires dans les ports, des éléments chiffrés seront détaillés par la DG d'ici la prochaine réunion de la FS. Nous y veilleront forcément.



### → LES DRONES

L'instruction cadre relative à ces dispositifs est actuellement en cours d'élaboration au niveau de la direction générale. La DNGCD, principale direction concernée, prévoit la création d'un service dédié, qui assurera également le rôle de référent auprès de la DGDDI.

Le déploiement des drones dans les services douaniers avance rapidement : la filière se construit autour d'un matériel spécifique, de formations dédiées et d'une doctrine opérationnelle affirmée. Ce développement est encourageant et témoigne d'une volonté de modernisation.

Cependant, **les retours du terrain sont sans appel** : les agents expriment une insatisfaction croissante liée à **des contraintes trop nombreuses et à un manque de reconnaissance**. Or, l'engagement technique ne saurait porter ses fruits sans **valorisation humaine et organisationnelle**. Nous avons exposé cette réalité sans ambages en séance.



## Nos revendications pour les équipages, pilotes de drones :

### → DIVERSIFIER LE MATERIEL

Aujourd'hui, les modèles utilisés sont limités par rapport aux besoins. Nous demandons **une gamme plus large** pour mieux correspondre aux réalités de chaque mission. Un seul type de drone terrestre ne peut pas tout couvrir.



### → ALLÉGER LES CONDITIONS D'USAGE

Le cadre est trop rigide. Il faut **davantage de souplesse pour adapter les vols aux besoins opérationnels**. La réglementation ne doit pas être un prétexte pour freiner l'action.

### → RECONNAÎTRE LES TEMPS DE PRÉPARATION

Les missions drones impliquent du temps invisible : préparation, entraînement, maintenance... Ces tâches essentielles sont rarement comptabilisées. **Nous demandons une forfaitisation claire**, pour garantir la liberté d'organisation, la reconnaissance du travail réel et la pérennisation de la filière.



### → DES CONSIGNES CLAIRES POUR LES PROCÉDURES

De nombreux services sont dans le flou : comment intégrer le travail des drones dans les procédures ? Il est temps pour la DG d'éclaircir ce point essentiel pour la viabilité des missions.

### → UNE RECONNAISSANCE FINANCIÈRE DE LA TECHNICITÉ

Télé-piloter, c'est une technicité, une responsabilité et des contraintes. **Aujourd'hui, rien n'est prévu** pour valoriser ces missions. Pour nous, **c'est non négociable**. La filière drone est prometteuse. Mais elle ne fonctionnera que si les agents sont respectés, formés, protégés, et reconnus.

### Focus sur le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

**Pour le SMBI comme pour la filière drones, la reconnaissance des qualifications est indispensable. Pourtant, elle tarde à se concrétiser.** Depuis des mois, on nous répond que l'inscription des formations douanières au RNCP est « en cours... » Compliqué ? Fastidieux ? Sans doute. Mais **d'autres administrations ont réussi**, alors pourquoi pas la Douane ? **L'attente devient injustifiable**.

**L'alliance UNSA/CGC Douanes a été pionnière dans la revendication de la reconnaissance RNCP des formations douanières.** Et nous ne lâcherons rien.

Cette reconnaissance est bien plus qu'un symbole : c'est un levier concret pour la mobilité des agents, une valorisation durable des compétences internes, une preuve que la Douane croit en ses professionnels.

**Moderniser l'administration sans reconnaître ceux qui montent en compétence, c'est une impasse.** Le RNCP n'est pas un luxe ni une option. **C'est une nécessité**.

